

le JOURNAL du LOMBRIC



Optimisation de l'UVE p.2

Consignes de tri p.4 & 5

Recettes anti-gaspi p.7

Jetons moins, trions plus !

juin - juillet - août 2017 - 68

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Le réemploi prend de plus en plus de place dans notre société : facteur de réduction des déchets, il est également devenu tendance grâce au phénomène de mode autour des objets et meubles de récupération.

Thème majeur de la Journée Portes Ouvertes du syndicat, nous l'abordons régulièrement dans nos communications, et vous incitons à nous rejoindre, notamment sur notre page Facebook, pour échanger trucs et astuces sur ce sujet.

De plus, dans cette édition, nous revenons sur les bons gestes de tri : le bac jaune et ses emballages n'auront plus de secret pour vous.

Enfin, avec les beaux jours qui arrivent, mettez-vous au jardin au naturel, compostez et découvrez des recettes anti-gaspi à base de produits de saison !

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

LE JARDINAGE AU NATUREL !



Avec le printemps, ressortons nos outils et commençons le jardinage au naturel ! Dans l'optique de réduire les déchets à la source, le SMITOM-LOMBRIC s'est engagé dans un Programme Local de Prévention où le jardinage au naturel et le compostage occupent une place importante pour réduire les déchets en quantité et en nocivité.

Le jardinage au naturel est une pratique visant une moindre consommation d'engrais et de produits divers, une meilleure résistance aux maladies et l'emploi dans le jardin de nos biodéchets.

Les **5 gestes** pour prendre soin de son jardin sans polluer :



1 Fabriquer soi-même engrais

ou produits de traitement naturels, comme le purin d'orties. Retrouvez la recette sur lombric.com



2 Varier les cultures au sein d'un même plant, comme la salade à côté des carottes. Occupant une couche différente, elles couvrent leurs besoins nutritionnels.



3 Pailler par exemple à l'aide de broyat, des plants de 15 à 20 cm de haut, et «mulcher» c'est-à-dire laisser la tonte sur place.



4 Attirer les insectes auxiliaires, comme les coccinelles qui se régalent de pucerons, en leur offrant des gîtes dans le potager.



5 Composter est l'une des techniques pour réduire ses déchets de cuisine et de jardin. Le SMITOM-LOMBRIC, en partenariat avec ses adhérents, vous permet d'acquérir un composteur individuel à moitié prix. Retrouvez plus d'informations et commandez votre composteur sur le site lombric.com !



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69 - smitom@lombric.com
www.lombric.com - / Dir. de publication : Franck Vernin / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, Laura Guyot, William Gygax, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995
Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com



INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIES : HORAIRES D'ÉTÉ

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels

**HORAIRES
DU 1^{ER} AVRIL
AU 31 OCTOBRE**

**ouvert
7j/7
362j/an**

Pour les déchèteries de Bourron-Marlotte, de Dammarie-les-Lys, du Mée-sur-Seine, d'Orgenoy, de Réau, de S'-Fargeau-Ponthierry et de Savigny-le-Temple

Semaine	15h - 19h
Samedi	10h - 19h
Dimanche	10h - 13h

Pour les déchèteries du Châtelet-en-Brie, d'Écuelles, de Vaux-le-Pénil et de Vulaines-sur-Seine

NOUVEAU

Semaine	13h45 - 19h
Samedi	10h - 19h
Dimanche	10h - 13h

voir conditions d'accès sur lombric.com



OPTIMISATION DE L'UVE



Le SMITOM-LOMBRIC va lancer des travaux d'optimisation environnementale et énergétique sur l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Vaux-le-Pénil.

2 objectifs forts :

1- Améliorer l'impact environnemental de l'UVE
En renforçant l'épuration des fumées et en divisant par 4 les rejets d'Oxyde d'azote (NOx). En passant d'une Denox actuelle de 150 microgrammes/m³ (µg/m³) rejetés à 50 µg/m³ d'ici à 2018 : soit en dessous des normes Européennes à venir = 80 µg/m³

2- Améliorer la performance énergétique de l'UVE
En passant d'une valorisation énergétique de 12 MW (92 500 MWH/an) à 15 MW (115 000 MWH/an).

Les consultations des entreprises sont en cours pour un démarrage des travaux prévu fin 2017. L'UVE a vocation à être l'une des usines de traitement des déchets ménagers les plus performantes et moins polluantes de France.



**rejets
D'OXYDE
D'AZOTE
DIVISÉS
PAR
4**



LE Repair Café RÉPARE VOS OBJETS !

Le Repair Café est une association basée à Nandy et Vaux-le-Pénil. Bricoleurs bénévoles, ils remettent en état de fonctionnement vos petits appareils électroniques ou électriques, vos vélos, vos petites menuiseries ou encore réalisent des travaux de couture.

Grâce à eux, vos objets trouvent une seconde vie, et vous faites des économies ! Attention toutefois, un seul objet est accepté par personne.

N'hésitez pas à les contacter. Pour connaître les prochaines dates des Repair Café, rendez-vous sur la page Facebook du Repair Café Sénart Melun.



LE SMITOM-LOMBRIC S'ASSOCIE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Franck VERNIN (à gauche), Président du SMITOM-LOMBRIC et le Dr Christian THÉODORE (à droite), Président de La ligue contre le cancer Seine et Marne, signataires de la convention de partenariat

Comme vous le savez, le verre se recycle à 100% et à l'infini. Le SMITOM-LOMBRIC a décidé de s'associer avec la Ligue contre le Cancer pour les soutenir dans leurs démarches, et également pour augmenter les bons gestes de tri du verre.

Désormais, en apportant vos bouteilles, pots et bocaux en verre dans les bornes dédiées de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, vous participez à la recherche contre le cancer !

Grâce à votre geste de tri, le SMITOM-LOMBRIC reverse une partie des recettes générées par la collecte du verre à la Ligue contre le Cancer.

Alors trions le verre !

TRIONS LES VÊTEMENTS



Ne jetez pas les vêtements, le linge de maison et les chaussures que vous n'utilisez plus : **Donnez-leur une seconde vie !**

Comment bien trier vos textiles ?

- Tous les vêtements et le linge se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés.
- Les chaussures s'attachent par PAIRE.
- Tout est placé dans un SAC BIEN FERMÉ (50L maxi).



Où déposer vos textiles ?

- Déposez-les dans une borne textile. Ils seront revendus ou recyclés.
- Donnez les à une association (Recyclerie...) qui les revendra à bas prix.



Trouvez la borne textile la plus proche de chez vous sur lafibredutri.fr

ÉVÈNEMENT

LOCOMOTION EN FÊTE

10 & 11 juin 2017

En 2017, la 23^{ème} édition de la Locomotion en Fête s'installe sur l'aérodrome de Melun-Villaroche (77).



Les 10 et 11 juin prochains, plus de 1 500 véhicules anciens seront exposés (voitures, motos, camions, engins agricoles et militaires) au milieu d'autres collections aéronautiques. De nombreuses animations sont également prévues.

À cette occasion, le SMITOM-LOMBRIC assurera la mise en place de points de collecte des déchets ainsi que leur traitement.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC
www.lombric.com
 ou
 ou **0 800 814 910**
 N° Vert (appel gratuit de puis un poste fixe)

DANS MON BAC JAUNE JE METS AU MOINS ...

BOUTEILLES,
FLACONS ET
BIDONS EN
PLASTIQUE*



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES

BRIQUES
ET EMBALLAGES
EN CARTON



SUIVANT MON SECTEUR JE METS EN PLUS ...



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint Fargeau-Ponthierry, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE (SACS ET FILMS EXCLUS)



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes concernées : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Écuelles, Épisy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux les-Sablons, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



JOURNAUX ET MAGAZINES



VERRE

à déposer dans le compartiment ou le bac pour le verre



GRAND PARIS SUD

Communes concernées : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



JOURNAUX ET MAGAZINES

Retrouvez toutes les consignes de tri de votre commune sur **lombric.com**

Retrouvez les coordonnées téléphoniques de votre secteur pages 6 et 7

LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC



**Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux**

Communes : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

Les bennes à déchets verts



Pour évacuer vos déchets verts, vous pouvez utiliser la benne mise en place sur votre commune. Disponible du 15 avril au 15 décembre, celle-ci est posée à même le sol afin de vous en faciliter l'accès. Cette benne est exclusivement réservée aux déchets verts, les sacs en matière plastique doivent donc impérativement être retirés.

Sur appel de la commune et une fois pleine, la benne est vidée afin d'être opérationnelle dès le lendemain. Si, à votre arrivée près de la benne, celle-ci est pleine, il vous est demandé de ne pas déposer vos déchets verts au sol, mais de revenir plus tard.

Tous ces déchets verts sont ensuite transformés en compost.

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

**Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine**

Communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammariè-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint Fargeau-Ponthierry, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

Déploiement du service Allo Encombrants



Afin d'assainir le domaine public des dépôts d'encombrants, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a demandé au SMITOM-LOMBRIC d'étudier le remplacement de

la collecte mensuelle des encombrants par un service de collecte sur rendez-vous, appelé « Allo Encombrants ».

Après un test grandeur nature en fonction du type d'habitant qui a duré un an et a généré 276 appels et 48,5 tonnes de déchets collectés, ce service a montré, outre une très nette amélioration de la propreté de nos espaces publics, des économies possibles en termes de collecte et de tonnages traités.

Les élus de la Communauté ont donc décidé d'étendre progressivement ce service à tout le territoire (à l'exception des communes de Lissy et de Limoges-Fourches) d'ici 2019.

Dès juin 2017, les communes du Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port, Pringy et Villiers-en-Bière bénéficieront de ce nouveau service.

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Grand Paris Sud

Communes : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

Écologie et pédagogie pour 1 000 élèves de CE2



La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart a organisé du 14 au 17 mars une série de représentations du spectacle « Patates et le Caddie sucré » de la compagnie Tic-Tac Théâtre, à destination des enfants des classes de CE2 des communes de Cesson, Lieusaint, Nandy, Savigny-le-Temple, Réau et Vert-Saint-Denis, à l'Espace Montand de Nandy. L'agglomération a également pris en charge le transport des enfants et des enseignants.

Ce spectacle original aborde les thématiques de la réduction des déchets et de la consommation alternative, en sensibilisant le jeune public à l'agriculture biologique et en l'incitant à réfléchir sur nos habitudes de consommation. Au total, 10 représentations ont été données pour près de 1 000 enfants et accompagnateurs venant de 22 écoles des communes concernées.

Renseignements : N° Vert 0 800 774 062

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Communes : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière et Saint-Sauveur-sur-Ecole

Conseils sur le tri



En général la qualité de tri est bonne sur l'ensemble des communes, mais quelques erreurs reviennent régulièrement.

Les pots de yaourts et barquettes en plastique sont exclus des consignes de tri sur votre territoire. **Tous les emballages de type flacons, bouteilles et bidons en plastique peuvent se mettre dans le bac jaune**, exceptés les bidons d'huile moteur ou ayant contenu du produit dangereux qui doivent être apportés en déchèterie.

Pour rappel, aucun emballage n'est collecté en dehors du bac. Si la taille de votre bac est inadaptée, appelez-nous, et nous pourrions vous proposer un changement de bac.

Si vous constatez des incidents lors de la collecte des déchets, merci de contacter directement et uniquement, la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.

Renseignements : 01 64 70 10 76



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Écuelles, Épisy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret Loing et Orvanne, Moret-sur-Loing, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

Il était une fois le SMICTOM

Et le Festival Terre Avenir !

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est heureux de vous inviter à la 11^{ème} édition du FESTIVAL TERRE AVENIR !

Rendez-vous les 9 et 10 septembre 2017 à Veneux-Les Sablons pour un week-end de fête, de culture et d'environnement ! Il y aura des jeux pour toute la famille, des producteurs locaux et bio, des conférences avec des invités de marque tel que Marc Dufumier, des ateliers pratiques sur les produits ménagers et les cosmétiques, de l'agro-écologie, de l'éco-construction, de la circulation douce, du compostage, du commerce équitable, de la permaculture, la projection du film TRASHED ... Et toujours une crêpe gratuite ! Rendez-vous sur notre site internet pour en savoir plus !

www.smictom-regionfontainebleau.fr

Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



Le menu « anti-gaspi » de l'été !

L'anti-gaspillage alimentaire, c'est toute l'année qu'il faut y faire attention ... Ainsi, pour vous accompagner tout l'été, voici quelques recettes simples à cuisiner !

RECETTE N°1

Le gaspacho de tomates



Simple à réaliser, la soupe de tomates froide plaît au plus grand nombre. Vous pourrez l'agrémenter de poivrons, de concombres ... cette entrée permet de ne pas jeter vos légumes arrivés à maturité.

RECETTE N°2

Les légumes farcis



La farce est très simple à faire, et peut se cuisiner avec plusieurs types de restes de viande. Placée dans des courgettes par exemple, elle sera encore meilleure !

RECETTE N°3

Le clafoutis de cerises



Il vous reste des cerises ou bien votre cerisier est abondant ? Le clafoutis est très simple à réaliser, et les fruits même les plus mûrs y seront sublimes.

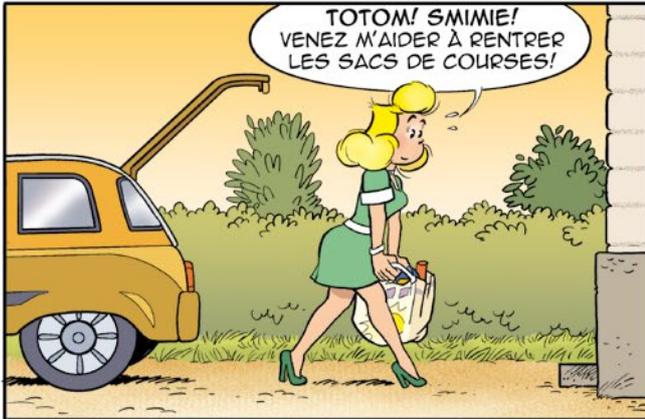
Retrouvez plus de recettes de cuisine anti-gaspi sur lombric.com, et profitez-en pour revoir la vidéo du concours de cuisine de la Journée Portes Ouvertes de 2016 pour obtenir plein de bonnes astuces !

A
COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO



* iledeFrance

ECO
EMBALLAGES



Le Journal du Lombric : à conserver ou à recycler ♻️

imprimé sur papier
100% recyclé

chez IMPRILITH - PRINGY

IMPRIM'VERT®